

Communiqué de presse
14 juillet 2018

Inauguration tyrolienne géante

« Aller-retour pour l'aventure ! »

En service depuis le 7 juillet dernier, la tyrolienne géante, permet, sur 450 mètres, un vol au-dessus de La Creuse entre les bases de loisirs de Jouillat et d'Anzême.

Les amateurs de sensations fortes partent d'une plateforme située à plus de 16 mètres au-dessus du niveau de l'eau, implantée sur un arbre côté plage de Jouillat et arrivent sur une plateforme arboricole du côté de la plage d'Anzême. Puis c'est le retour direction Jouillat, tout cela à 80 km/h !

Informations pratiques :

Tarif 1 passage : 10€ - 2 passages : 15€ - 5 passages : 35€

Jusqu'au 31 août : ouvert tous les jours (sauf le lundi). Sur réservation par la suite.

Financement :

Total des travaux : 35 000€ HT

Participation de l'Etat : 40% (sur prévisionnel de 28 000€ HT)

Participation de la Région Nouvelle-Aquitaine : 25 % (sur le prévisionnel)

Participation du Conseil Départemental de la Creuse : 15 % (sur le prévisionnel)

Coût pour la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : 12 600€ HT

CONTACTS PRESSE :

Lucie GRUAU : Chargée de Communication – lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr – 06.30.97.08.42

Stéphane FABRE : Responsable Sports de Nature – stephane.fabre@agglo-grandgueret.fr – 06.84.91.00.07